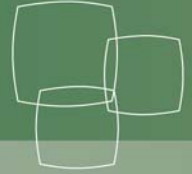




Industrie Canada
Bureau du surintendant
des faillites Canada

Industry Canada
Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

Statistiques sur la LACC au Canada



Troisième trimestre de 2014



Canada



Protéger l'intégrité
du système
d'insolvabilité

Protecting the
Integrity of the
Insolvency System

Tableaux

Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC – Contexte national	1
Tableau 2 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC – Contexte international.....	1
Tableau 3 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC par province.....	2
Tableau 4 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada.....	3

Définitions

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies

(LACC) : Loi fédérale permettant aux compagnies insolubles qui doivent plus de cinq millions de dollars à leurs créanciers de restructurer leurs activités et leurs finances. Les procédures déposées en vertu de la LACC sont exécutées sous la supervision des tribunaux.

Instance étrangère principale : Procédure judiciaire ou administrative ayant lieu dans un ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

Instance étrangère secondaire : Instance étrangère autre que principale ayant lieu dans tout autre ressort que le ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

(SCIAN) : Système de classification des industries où sont regroupées au sein d'une même industrie les entités économiques ayant des procédés de production similaires. Il s'agit d'un concept économique orienté vers la production ou fondé sur l'offre.

Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC – Contexte national

	Volume			Variation (+/-)		Période de 12 mois se terminant le		
	T3 2014	T2 2014	T3 2013	T2 2014 - T3 2014	T3 2013 - T3 2014	2014-09-30	2013-09-30	Variation (+/-)
Nombre total de procédures déposées en contexte national¹	7	7	6	0	1	31	24	7
Nombre de sociétés affiliées associées au dépôt	9	11	10	-2	-1	146	68	78
Nombre de procédures déposées par des sociétés par actions	0	2	3	-2	-3	6	7	-1
Nombre de procédures déposées par des entreprises privées	7	5	3	2	4	25	17	8
Valeur comptable du total du passif (en millions de dollars)²	4 812,003 \$	687,368 \$	619,017 \$	4 124,636 \$	4 192,986 \$	7 566,896 \$	1 405,881 \$	6 161,015 \$
Passif garanti (en %)	21,81 %	60,77 %	38,05 %			30,89 %	55,53 %	
Passif non garanti (en %)	78,19 %	39,23 %	61,95 %			69,11 %	44,47 %	
Valeur comptable du total de l'actif (en millions de dollars)	2 246,406 \$	781,429 \$	803,913 \$	1 464,977 \$	1 442,493 \$	5 088,754 \$	1 620,708 \$	3 468,045 \$

¹ Les procédures déposées sont comptées selon la date à laquelle le formulaire 1, *Renseignements sur l'ordonnance initiale*, a été déposé auprès du BSF.

² La valeur totale du passif ne comprend pas les réclamations de biens en fiducie ni le passif éventuel.

Tableau 2 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC – Contexte international

	Volume			Variation (+/-)		Période de 12 mois se terminant le		
	T3 2014	T2 2014	T3 2013	T2 2014 - T3 2014	T3 2013 - T3 2014	2014-09-30	2013-09-30	Variation (+/-)
Nombre de procédures déposées en contexte international³	0	0	0	0	0	0	0	0
Instances étrangères principales	0	0	0	0	0	0	0	0
Instances étrangères secondaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur comptable du total du passif (en millions de dollars)⁴	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$
Valeur comptable du total de l'actif (en millions de dollars)	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$

³ Les procédures déposées sont comptées selon la date à laquelle le formulaire 1, *Renseignements sur l'ordonnance initiale*, a été déposé auprès du BSF.

⁴ La valeur totale du passif ne comprend pas les réclamations de biens en fiducie ni le passif éventuel.

Tableau 4 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada⁵

	Volume			Variation (+/-)		Période de 12 mois se terminant le		
	T3 2014	T2 2014	T3 2013	T2 2014 - T3 2014	T3 2013 - T3 2014	2014-09-30	2013-09-30	Variation (+/-)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse						1		1
National						1		1
International								
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1	2	3	-1	-2	6	7	-1
National	1	2	3	-1	-2	6	7	-1
International								
Services publics								
National								
International								
Construction	1	2	1	-1		5	4	1
National	1	2	1	-1		5	4	1
International								
Fabrication	2	2	1		1	6	4	2
National	2	2	1		1	6	4	2
International								
Commerce de gros						1		1
National						1		1
International								
Commerce de détail	1			1	1	1	3	-2
National	1			1	1	1	3	-2
International								
Transport et entreposage			1		-1	1	2	-1
National			1		-1	1	2	-1
International								
Industrie de l'information et industrie culturelle						1	1	
National						1	1	
International								
Finance et assurances	1	1			1	4		4
National	1	1			1	4		4
International								
Services immobiliers et services de location et de location à bail						3		3
National						3		3
International								
Services professionnels, scientifiques et techniques	1			1	1	1	1	
National	1			1	1	1	1	
International								
Gestion de sociétés et d'entreprises						1	1	
National						1	1	
International								
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement								
National								
International								
Services d'enseignement								
National								
International								
Soins de santé et assistance sociale								
National								
International								
Arts, spectacles et loisirs						1	1	
National						1	1	
International								
Hébergement et services de restauration								
National								
International								
Autres services (à l'exception des administrations publiques)							1	-1
National							1	-1
International								
Administrations publiques								
National								
International								
Canada	7	7	6		1	32	25	7
National	7	7	6		1	32	25	7
International								

⁵ Les entreprises débitrices déposant une procédure sous le régime de la LACC peuvent inscrire plus d'un code du SCIAN.